



REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
(M.E.F.)**

**INSPECTION GENERALE DES FINANCES
(I.G.F.)**

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE D'EXCELLENCE
D'AFRIQUE POUR L'IMPACT DE DEVELOPPEMENT
COLLEGE OF ENGINEERING EN ENERGIE,
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT
(CoE-EIE) AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024.**

Etabli par Messieurs :

- **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances, **Président** ;
- **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur-Vérificateur, **Rapporteur** ;
- **Etienne LANWI**, Administrateur des Services Financiers, **Membre**.

N° 041 -C/2024/MEF/IGF du 02 AOUT 2024

AOUT 2024

SOMMAIRE

	Page
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
FICHE RECAPITULATIVE PROJET COE-EIE.....	V
INTRODUCTION.....	1
I. OBSERVATIONS.....	4
1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT.....	4
1.1.1. Historique du projet.....	4
1.1.2. Objectifs du projet.....	4
1.1.3. Bénéficiaires du projet.....	4
1.1.4. Durée du projet.....	5
1.1.5. Coût du projet.....	5
1.1.6. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet.....	8
1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE.....	9
1.3. FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE.....	10
1.4. DE LA GESTION DES MATIERES.....	11
1.4.1. Les immobilisations.....	12
1.4.2. Les stocks.....	12
1.4.3. La gestion du carburant.....	13
1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE.....	16
1.6. DE LA GESTION COMPTABLE.....	21
1.7. DE LA GESTION FINANCIERE.....	23
1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs.....	23
1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres.....	27
1.8. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET.....	29
1.8.1. L'analyse de l'avancement physique.....	29
1.8.2. Niveau de décalage de la subvention globale.....	31
1.9. APPRÉCIATION DES PIÈCES DE DÉPENSES.....	33
1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE.....	36
II. RECOMMANDATIONS.....	39
2.1. DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES.....	39
2.2. DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS.....	39
CONCLUSION.....	40

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDPE	:	Agent contractuel de droit public de l'Etat
AFD	:	Agence Française pour le Développement
AID	:	Association Internationale pour le Développement
ANO	:	Avis de Non Objection
AUA	:	Association des Universités Africaines
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	:	Banque mondiale
CEA-Impact	:	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de Développement
CEA-SMIA	:	Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Informatiques et Applications
CEFOP	:	Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
CCMP	:	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCS	:	Comité Consultatif Sectoriel
CCSI	:	Comité Consultatif Scientifique International
Cf.	:	Confer
CNP	:	Comité National de Pilotage
CoE-EIE	:	Collège of Engineering en Energie, Infrastructure de transport et Environnement
CUP	:	Comité Universitaire de Pilotage
CODIR	:	Comité de Direction
COSO1	:	Committee Of Sponsoring Organizations Of the Treadway Commission
CPMP	:	Commission de Passation des Marchés Publics
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DC	:	Demande de Cotation
DNCMP	:	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics

DRP	:	Demande de Renseignement et de Prix
ED	:	Entente Directe
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
FE	:	Fonctionnaire de l'Etat
IGF	:	Inspection Générale des Finances
ILD	:	Indicateurs Liés aux Décaissements
INC	:	Instance Nationale de Coordination
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MdP	:	Manuel de Procédures
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
P.J.	:	Pièce Jointe
PMO	:	Plan de Mise en Œuvre
PTAB	:	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PV	:	Procès-verbal
RF	:	Responsable Financier
RSE	:	Responsable Suivi-Evaluation
RLD	:	Résultats Liés aux Décaissements
SBIN	:	Société béninoise d'infrastructures numériques
SMO	:	Structure de Mise en Œuvre
SPM	:	Spécialiste en passation des Marchés
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAC	:	Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 : Synthèse budgétaire du projet CoE-EIE.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 4 : Détail des fournitures achetées sur la période.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 5 : : Détail des achats de TV de la période.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 6 : Point des tickets valeur.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 7 : Point d'exécution budgétaire au 30 juin 2024.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 8 : Situation des comptes désignés (En FCFA).....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 9 : Point des chèques et ordres de virement en circulation.....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 10 : Point des écarts enregistrés.....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 11 : Point financier du compte « génération des revenus ».....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 12 : Point des encaissements du compte « génération des revenus ».....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 13 : Détail des emplois du compte « génération des revenus ».....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 14 : Point des virements en attente.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 15 : Synthèse des performances globales du projet.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 16 : Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2024.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 17 : Point des partenariats noués avec des centres et universités.....</i>	<i>36</i>

FICHE RECAPITULATIVE PROJET CoE-EIE

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
1	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC/UAC)	College of Engineering en Energie, Infrastructure de Transport et Environnement (CoE-EIE)	
2	Localisation (adresse et coordonnées)	EPAC, campus d'Abomey-Calavi	
3	Nom et Prénoms du Coordonnateur	Professeur ALITONOU Guy Alain	
4	Contact du coordonnateur	97094968	
5	Nombre de salariés	11	dont 06 FE ; 02 ACDPE ; 02 agents conventionnés de l'UAC et 01 agent recruté par le projet
6	Période sous revue	Premier Semestre 2024	
7	Total ressources	2 606 007 000 FCFA	Sur la durée de vie du projet prorogée jusqu'en juin 2025.
8	Montant total des prévisions du budget	2 211 800 400 FCFA	Pour l'année 2024 et le 1 ^{er} semestre
9	Montant total des réalisations du budget	112 127 824 FCFA	Pour le 1 ^{er} semestre 2024
10	Manquant de caisse (montant)	0	
11	Manquant constaté	0	
12	TVA non prélevée	0	
13	TVA prélevée non reversée	0	
14	AIB non prélevé	0	
15	AIB prélevé non reversé	0	
16	Autres taxes	0	
17	Autres montants manquant	0	

v

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
18	Montant total des dépenses inéligibles	0	
19	Montant total des dépenses non justifiées	0	
20	Montant total des autres dépenses irrégulières	0	
21	Montant total des dépenses insuffisamment justifiées	0	

INTRODUCTION

Suite à l'appel à projets régional lancé en août 2018 par l'Association des universités africaines (AUA), deux centres d'excellence ainsi qu'un collège d'ingénierie de l'université d'Abomey-Calavi ont été sélectionnés au Bénin pour bénéficier du programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact.

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de 17,2 millions de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD respectivement à travers l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 entre le Bénin et l'Association Internationale de Développement (IDA pour don et prêt) et la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020 entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD pour le prêt).

Dans les modalités de mise en œuvre du programme, il est prévu que « **les comptes des projets seront audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF), instance chargée au niveau national du contrôle de la gestion financière de tous les ministères au Bénin** ».

Il est également mentionné au point 5.1 du contrat de performance et de financement signé le 19 juin 2020 entre le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et le Directeur Général de l'ex-Caisse Autonome d'Amortissement, qu'au nombre des outils de suivi et d'évaluation, figurent « **les rapports d'audit internes sur la qualité et l'efficacité, la vérification par des réviseurs externes et des rapports d'audit de performance** ».

Ainsi, par note de service n°035/2024/MEF/IGF/DAAFC du 28 juin 2024 (Cf. PJ n°1), l'Inspecteur général des Finances, Chef de Service a confié l'audit du premier semestre 2024 à la commission composée comme suit :

- **Président** : Monsieur **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Rapporteur** : Monsieur **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur Vérificateur ;
- **Membre** : Monsieur **Etienne LANWI**, Administrateur des Services Financiers, **Membre.**

L'objectif général est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

De manière spécifique, il s'agira de fournir une assurance sur :

- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.

La commission de vérification a disposé de trente (30) jours pour sa mission.

Pour mener à bien sa mission, la commission de vérification, a adopté une démarche méthodologique qui se présente ainsi qu'il suit :

- échanges approfondis avec les coordonnateurs des trois entités bénéficiaires du programme ;
- réunion de cadrage et de lancement avec les divers acteurs impliqués dans l'exécution du projet ;
- collecte des textes et tous les documents nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- organisation des travaux d'audit ;
- rédaction du draft de rapport d'audit prenant en compte les recommandations ;
- présentation des résultats obtenus et conclusions du rapport et discussion des recommandations et des échéanciers de mise en œuvre avec les coordonnateurs des projets ;
- travaux de contrôle d'assurance qualité du rapport.

Par ailleurs, au regard du dispositif en place pour la mise en œuvre des trois projets CEA, les diligences relatives au volet passation des marchés

exécutés au niveau du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM), acteur central, ont fait l'objet d'un rapport unique et commun à tous les trois centres.

Le volet relatif au contrôle interne et au fonctionnement des organes de gouvernance a été pris en compte lors des précédents audits, la commission s'est donc intéressée à la mise en œuvre des recommandations y relatives.

Dans le respect du principe du contradictoire, le projet de rapport a été adressé au Coordonnateur, au Responsable Financier, à l'Agent Comptable de l'UAC et au Spécialiste en Passation de Marchés qui ont produit leurs contre-observations.

Le présent rapport qui rend compte des résultats des travaux de la commission s'articule autour des points suivants :

- **Observations ;**
- **Recommandations.**

I. OBSERVATIONS

1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT

1.1.1. *Historique du projet*

Le programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact cible 12 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et pays du Sahel, à savoir Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigéria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana et Djibouti.

Actuellement au plan régional, le programme finance 53 centres dont 43 Centres d'Excellence (25 nouveaux et 18 issus de CEA I), 5 centres émergents et 5 collèges d'ingénieurs, sélectionnés de manière compétitive au terme d'une évaluation indépendante, transparente et fondée sur le mérite.

Au Bénin, l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques (IMSP) abrite le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) depuis 2014.

1.1.2. *Objectifs du projet*

Le programme ACE IMPACT vise à stimuler les capacités de formation et de recherche en créant des centres régionaux d'excellence pouvant attirer les meilleurs étudiants, développer la qualité de leurs formations au niveau Master et Doctorat. Il vise aussi à articuler les recherches effectuées par ces étudiants avec les enjeux de développement nationaux et régionaux afin de répondre à la demande de compétences et de personnel hautement qualifié et aux besoins de production de connaissances et d'innovation, nécessaires au développement des secteurs stratégiques.

1.1.3. *Bénéficiaires du projet*

Trois établissements de l'Université d'Abomey-Calavi accueillent ce projet :

- le CEA-SMIA (Sciences Mathématiques, Informatique et Applications) de l'IMSP de Dangbo pour la thématique Mathématiques appliquées et informatique ;
- le C2EA (Eau et Assainissement) de l'Institut National de l'Eau (INE) pour la Gestion durable de l'eau ;

- le CoE-EIE (Energie, Infrastructures de transport, et Environnement) pour les Sciences de l'ingénieur.

Un accord de rétrocession a été signé le 19 juin 2020 sous forme d'un contrat de performance entre le gouvernement du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi, hôte des centres d'excellence et du collège d'ingénierie. Ce contrat de performance encadre le flux fiduciaire entre ces deux acteurs et fixe les objectifs à atteindre par les Centres d'excellence qui sont sous la responsabilité de l'Université.

1.1.4. Durée du projet

Le projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement a été mis en vigueur depuis le 26 juin 2020 par la Banque mondiale et le 15 novembre 2020 pour l'AFD. Il s'étend sur une durée de **quatre (04) ans**.

1.1.5. Coût du projet

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de **17,2 millions** de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD comme suit :

- **6 millions US\$ pour** l'Association Internationale de Développement (IDA) (don de 4 millions US\$ et 2 millions US\$ de prêt) suivant l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 ;
- **11,2 millions US\$** à titre de prêt pour l'Agence Française de Développement (AFD, soit **10 millions €** suivant la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020).

Ensuite, une restructuration est intervenue le 08 décembre 2023 : à l'issue de la demande de prorogation formulée par le Bénin au travers du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique et du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, les centres du Bénin ont non seulement obtenu une prorogation d'un an (jusqu'au 30 juin 2025) mais aussi la répartition des fonds additionnels de 1 200 000 dollars qui étaient en attente.

Suite à la confirmation de cette répartition de fonds additionnels par mail de la BM en date du 09 mars 2024, le détail par centre se présente comme suit :



Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre

Projet bénéficiaire	Montant initial en dollars américains	Fonds additionnel reçu	Total après restructuration
CEA-SMIA	4 000 000	633 309	4 633 309
C2EA	6 000 000	223 346	6 223 346
CoE-EIE	4 000 000	343 345	4 343 345
Fonds non répartis	1 200 000	(1 200 000)	0
PASET	2 000 000		2 000 000
Fonds global des Projets	17 200 000	0	17 200 000

Source : Accords de financement

Le CoE-EIE a bénéficié d'une somme de 343 345 dollars américains de fonds additionnels à l'issue de la restructuration.

Ce projet intègre une approche axée sur les résultats utilisant des indicateurs liés aux décaissements (DLI). Le détail du coût estimatif par plan d'actions pour le CoE-EIE est présenté dans le tableau ci-après :



Tableau 2 : Synthèse budgétaire du projet CoE-EIE

Code	Résultats liés au décaissements (Actions)/ Activités/ Tâches	Nombre d'actions prévues	Coût global avant la restructuration		Complément		Coût global après la restructuration	
			En Dollars	En FCFA	En Dollars	En FCFA	En Dollars	En FCFA
A1	PREPARATION INSTITUTIONNELLE	1	47 687	28 612 138	0	0	47 687	28 612 138
A2	IMPACT DE DEVELOPEMENT	-	0	0			0	0
A3	NOMBRE D'ETUDIANTS AVEC UN ACCENT SUR LE GENRE ET LA REGIONALISATION	5	543 499	326 099 552	43 345	26 007 000	586 844	352 106 552
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	25	1 908 527	1 145 116 200	300 000	179 999 726	2 208 527	1 325 115 926
A5	PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	13	669 663	401 798 090	0	0	669 663	401 798 090
A6	GESTION FINANCIERE REGULIERE ET DE QUALITE	2	50 741	30 444 500	0	0	50 741	30 444 500
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	-	0	0			0	0
A8	GOVERNANCE ET GESTION DU PROJET	22	779 883	467 929 794	0	0	779 883	467 929 794
	Total	68	4 000 000	2 400 000 000	343 345	206 007 000	4 343 345	2 606 007 000

Source : Données fournies par le Projet

Huit (08) grandes activités constituent la charpente du document de projet.

1.1.6. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet

Conformément à l'arrangement institutionnel retenu, les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet CEA IMPACT sont rattachés à trois (3) niveaux :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Comité National de pilotage) ;
- Université d'Abomey-Calavi (Comité Universitaire de Pilotage) ;
- Entités bénéficiaires des projets (Des comités spécialisés et la coordination).

Placé sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Comité National de Pilotage est chargé de superviser, de guider et d'apporter un soutien à la mise en œuvre du projet au **niveau national**. Il est chargé également de plaider en faveur d'une collaboration au niveau national dans l'enseignement supérieur et d'assurer la liaison entre le projet, les autres ministères sectoriels, les partenaires de l'industrie, ainsi qu'avec le grand public.

Au niveau rectoral, le comité Universitaire de Pilotage est créé par arrêté rectoral et ses membres sont nommés par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a pour mission de s'assurer que le projet est conduit suivant les accords signés et que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et sont contrôlées de manière adéquates.

Les 3 projets sont créés par arrêté du Ministre respectivement au sein de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à l'Institut National de l'Eau (INE) et à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Au niveau de chaque projet, il est prévu et mis en place :

- Un Comité Consultatif Scientifique International (CCSI), composé d'universitaires de renom à l'échelle internationale pour fournir des conseils et des informations sur les activités de formation et de recherche du domaine de compétence du Centre.

- Un Comité Consultatif Sectoriel (CCS) composé d'un représentant de chaque partenaire sectoriel du centre. En collaboration avec le Comité Consultatif Scientifique International, il donne des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche. Il fournit régulièrement des informations à la coordination du projet sur les performances, les plans de travail proposés et leur pertinence pour l'impact sur le développement.
- Une coordination chargée d'exécuter au quotidien les activités du Projet. L'équipe de Coordination est dirigée par un Coordonnateur et est composée comme suit :
 - Coordonnateur Adjoint ;
 - Assistant Management de projet ;
 - Assistant Administratif bilingue ;
 - Comptable ;
 - Responsable suivi et évaluation ;
 - Responsable de la recherche ;
 - Responsable des formations ;
 - Responsable chargé des relations avec les entreprises.

Certains acteurs au niveau de l'UAC interviennent dans la gestion au quotidien de chaque projet. Il s'agit de :

- Spécialiste en passation des Marchés Publics recruté par la Banque mondiale ;
- Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;
- Agent Comptable ;
- Responsable Financier.

1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation des contrôles clés existant sur la base du cadre de référence pour la gestion du contrôle interne « COSO1 » avait été faite lors des audits précédents. La commission a passé en revue lors de ses travaux les

recommandations et le point de mise en œuvre figure au point 2.1 de ce rapport.

1.3. FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE

Le fonctionnement des organes de gouvernance et de direction sur la période est apprécié dans le tableau suivant :

Tableau 3 : *Fonctionnement régulier des organes*

Niveau de compétence	Organe Concerné	Nombre de réunion prévue	Nombre de réunion/mission tenue/réalisée	Observations/Commentaires
Niveau national	Comité National de Pilotage	une (01) réunion	0	Le CNP n'a pas tenu la réunion statutaire du premier semestre 2024 La 1 ^{ère} session est prévue pour août 2024
Niveau rectoral	Comité (ou comité Universitaire de Pilotage) d'audit interne de l'UAC	Deux (02) missions	0	Le Comité d'audit interne n'a réalisé aucune des deux missions programmées pour le semestre
Niveau local : Spécifiquement au CoE-EIE	Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)	Une (01) réunion	1	Le Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) a tenu la réunion statutaire le 26 avril 2024 Le rapport est toutefois en cours de signature
	Comité Consultatif Sectoriel (CCS)	Une (01) réunion	0	Le CCS n'a pas tenu la réunion statutaire du semestre La 1 ^{ère} réunion a eu lieu dans la semaine du 22 au 27 Juillet 2024
	Coordination du projet	Six (06) réunions	06 réunions	La Coordination du projet a tenu toutes les six (06) réunions statutaires du premier semestre

Source : *Données statistiques du CoE-EIE*

Par ailleurs, la commission a toujours constaté, comme à l'audit précédent, la non-participation de certains membres de l'équipe d'exécution (l'Assistant Manager) aux réunions de coordination du projet au titre de la période. En effet, l'intéressé n'a pris part à aucune des six (06) séances tenues au premier semestre 2024 alors que le Point Focal de lutte contre le

harcèlement a participé aux deux réunions des mois d'avril et de mai, soit un taux de participation d'environ 33%. Les comptes rendus de réunion ne mentionnent nulle part les contraintes ou empêchements justifiant leur absence à toutes les réunions.

Il importe de mentionner le départ de l'Assistant comptable qui a été muté et nommé comptable du CEFORP par note de service n°455-2024/UAC/SG/AC/SRH du 28 mai 2024, créant ainsi un manque de personnel au niveau de la comptabilité du projet.

Risques

Non atteinte des objectifs du projet.

Commentaires de la Coordination

- La réunion du comité d'audit interne de l'Université du 1^{er} semestre 2024 a démarré dans le mois de juillet 2024 et les travaux sont toujours encours à la date de passage de l'audit de l'inspection générale des finances (IGF).
- En ce qui concerne la réunion statutaire du Conseil Consultatif Sectoriel (CCS), elle est programmée et a eu lieu du 22 au 27 juillet 2024 et le rapport en cours de finalisation.

Recommandations

- Le Coordonnateur doit veiller à la réalisation, dans les délais, des missions statutaires du Comité d'audit interne pour accompagner le COE-EIE ;
- Le Coordonnateur doit veiller à la participation effective de tous les membres de l'équipe de gestion aux réunions de coordination du projet ;
- Le Coordonnateur doit saisir le Recteur de l'UAC à l'effet de doter la comptabilité du projet d'un nouvel Assistant comptable.

1.4. DE LA GESTION DES MATIERES

Les matières sont constituées de stocks de fournitures de bureau, des matériels et consommables informatiques, des matériels audiovisuels, des produits d'entretien et des tickets valeur.

Il n'y a pas de comptable des matières spécifiquement dédié au projet. La gestion des matières est dans le cahier des charges du comptable et les articles (fournitures de bureau, produits d'entretien, etc.) sont rangés dans le magasin de l'EPAC sous la responsabilité du magasinier de l'Ecole.

1.4.1. Les immobilisations

Le projet n'a procédé à aucune acquisition d'immobilisation au titre de la période. La commission n'a donc pas enregistré d'opération comptabilisée dans les comptes y relatifs.

Points forts :

- la tenue du cahier de suivi de matériels roulants et de la fiche de suivi des véhicules du projet ;
- l'établissement des bordereaux d'affectation pour la mise en service des matériels acquis ;
- le contrôle périodique des tickets valeurs par le RF et sanctionné par un procès-verbal d'inventaire ;
- l'existence d'ordre de sortie pour la mise en service des valeurs inactives.

Points faibles

Néant.

1.4.2. Les stocks

Il s'agit des fournitures de bureau, des produits d'entretien et divers consommables acquis dans le cadre des activités du projet.

L'acquisition de consommables informatiques et de fournitures de bureau a été enregistrée au titre de la période. La commission n'a pu effectuer un contrôle de conformité des stocks au magasin en raison du départ en mission du magasinier de l'EPAC.

Cette opération d'achat comptabilisée dans les comptes appropriés se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : Détail des fournitures achetées sur la période

COMPTE	Date Pièce	N° pièce	Libellé de l'écriture	Montant Débit (FCFA)
6041236210	31/03/2024	ACH 131	ACHAT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUE	4 986 000
6047856200	13-mars-24	ACH 132	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU	4 925 365

Points forts :

- La tenue par le comptable du projet et le magasinier de l'EPAC de certains documents de la comptabilité des matières (les fiches de stock, les ordres d'entrée et de sortie, etc) ;
- la mise en stock au niveau du magasin de l'EPAC des matières acquises par le projet ;
- la garde et la gestion des matières par le magasinier de l'EPAC ;
- le contrôle périodique du stock par le RF sanctionné de procès-verbal (PV) d'inventaire notamment en fin d'année ;
- la tenue d'un livre-journal des matières coté et parafé pour le projet ;
- l'existence du rapport d'inventaire de fin d'année 2023.

Point faible

Néant.

1.4.3. La gestion du carburant

Les tickets valeurs (TV) acquis sur les ressources du projet sont gérés par le comptable.

Tableau 5 : : Détail des achats de TV de la période

COMPTE	Intitulé du compte	Date Pièce	Libellé de l'écriture	Montant Débit (en FCFA)
6053196200	ACHAT DE CABURANT, CEA-CoE-EIE	29-janv-24	Achat de bons de carburant	5 000 000

6053196200	ACHAT DE CABURANT, CEA-CoE-EIE	24-avr-24	Achat de bons de carburant	1 000 000
6053196200	ACHAT DE CABURANT, CEA-CoE-EIE	28-mai-24	Achat de bons de carburant	3 000 000

Source : Données comptables du projet

Le contrôle des mouvements de carburant effectué le mercredi 10 juillet 2024 se résume dans le tableau ci-dessus :

Tableau 6 : Point des tickets valeur

DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
STOCK INITIAL au 01/01/2024	0
TOTAL DES ENTREES	9385000
TOTAL DISPONIBILITES	9385000
TOTAL DES SORTIES	9375000
STOCK FINAL THEORIQUE	10000
STOCK FINAL INVENTORIE le 10/07/2024	0
ECART	-10000

Source : Données comptables du projet

Points forts :

- L'existence d'une note de service portant dotation forfaitaire de TV à l'équipe d'exécution pour les différentes « courses » ;
- l'existence d'une note de service fixant les différents seuils de stock. Les tickets valeurs (TV) disponibles sont utilisés dans le cadre de l'exécution de diverses missions relatives aux activités inscrites au PTAB du projet ;
- le solde initial de tickets-valeurs de la période est concordant avec le solde audité au second semestre 2023 ;
- la totalité des tickets-valeurs disponibles est consommé au titre de la période ;
- le taux de consommation de TV en fin de gestion est de 100% ; cela reste en phase avec le rythme des activités du projet ;

- l'existence d'un registre de tickets valeur ouvert, coté et paraphé conformément à la réglementation ;
- la régularisation par le comptable du différentiel de 10000 F CFA de tickets-valeur enregistré lors du contrôle du 10 juillet 2024 ;
- l'existence d'un coffre-fort avec combinaison de sécurité fonctionnelle pour conserver et sécuriser les tickets valeurs.

Points faibles

- l'absence de concordance entre le solde théorique de tickets valeurs relevé au niveau du registre après rectification des chiffres (soldes) et le stock physique nul constaté le mercredi 10 juillet 2024, date du contrôle ;
- l'inadéquation du libellé « Achat de bons de carburant » pour l'acquisition des tickets-valeur comptabilisés dans le compte « 605... ».

Risque

- Non fiabilité des informations financières ;
- Distraction des matières.

Commentaires de la Coordination

Cet écart résulte d'une erreur de report de solde du mois d'Avril 2024 en début du mois de Mai 2024 (322 000 au lieu de 332 000).

L'erreur constatée a été corrigée par une écriture de correction de solde.

La commission prend acte du commentaire

Recommandations

- Le comptable doit veiller à la fiabilité et à l'exhaustivité des opérations inscrites dans le registre des tickets-valeur en évitant des erreurs de solde ;

- Le comptable doit dorénavant utiliser le libellé « achats des tickets-valeur » pour le compte « 605... » lors de l'approvisionnement en carburant.

1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Le contrôle de la gestion budgétaire passe par la planification budgétaire, le suivi budgétaire et les indicateurs de résultat. Le point d'exécution budgétaire présenté à la commission se présente comme suit :



Tableau 7 : Point d'exécution budgétaire au 30 juin 2024

Résultats liés aux décaissements	Prévision en FCFA		Exécution du 1 ^{er} semestre 2024	Exécution du 2 nd Semestre 2023	Exécution au 31/12/2023	Taux d'exécution base ordonnancement	
	1 ^{er} semestre 2024	Annuelle				1 ^{er} semestre 2024	Annuel
Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	51 750 000	103 500 000	20 557 000	46 117 534	70 964 232	39,72%	19,86%
Qualité de l'Enseignement et de la recherche	309 800 100	1 402 400 400	21 945 000	37 979 386	57 810 657	7,08%	1,56%
Pertinence de l'enseignement et de la recherche	144 000 000	273 000 000	29 674 110	20 467 897	28 705 777	20,61%	10,87%
Gestion financière régulière et de qualité	4 800 000	7 200 000	-	3 221 000	3 221 000	0,00%	0,00%
Gouvernance et gestion du projet	223 450 000	425 700 000	39 951 714	55 555 806	93 166 828	17,88%	9,38%
Total Général	733 800 100	2 211 800 400	112 127 824	163 341 623	253 868 494	15,28%	5,07%

Source : Extrait des données fournies par le projet

L'examen des différents documents relatifs au budget et au PTAB mis à la disposition de la commission d'audit révèle les constats ci-après :

Points forts :

Au titre du semestre :

- la planification budgétaire du projet est faite à travers le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) validé par l'organe de gouvernance, le Comité National de Pilotage des Centres d'Excellence le 23 novembre 2023 ;
- le PTAB soumis/déposé sur la plateforme sharepoint le 17 décembre 2023 (consultable par les bailleurs et l'AUA) ;
- le PTAB a fait l'objet de l'ANO de la Banque mondiale (pour le compte des deux bailleurs) le 23 janvier 2024 ;
- conformément au manuel de procédures des Centres d'Excellence, la mobilisation des ressources pour le compte du projet est conditionnée par l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (IDL) ou les résultats liés aux décaissements (RLD). Le dossier de demande de fonds est composé du rapport de l'Association des Universités Africaines (AUA) sur les résultats des indicateurs réalisés sur la période et les gains associés à ces résultats, de la lettre d'autorisation de la Banque mondiale confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (PDE) ;
- le suivi ou contrôle budgétaire est réalisé conformément aux exigences de l'accord de financement de l'AID à travers le rapport d'exécution du budget élaboré semestriellement et soumis à la banque ;
- par e-mail des 15 mai et 24 juin 2024, l'Association des Universités Africaines a donné son opinion suite aux différentes vérifications des Résultats Liés au Décaissement réalisés par les CEA sur la période 2023-2024 comme l'exige l'accord de financement. C'est l'AUA qui fait la vérification au nom des deux bailleurs selon le coordonnateur ;
- les ressources mises à la disposition du projet aussi bien par la Banque mondiale que par l'Association Française de Développement.

sont liées par des objectifs bien définis et les décaissements sont astreints au respect des indicateurs de décaissement ;

- les crédits sont mis à disposition après la validation des indicateurs liés au décaissement soumis par le centre aux deux partenaires ;
- il existe un tableau de bord numérique généré par le logiciel SUCCESS pour le suivi budgétaire des actions et activités réalisées ;
- un logiciel comptable SUCCESS contenant un module dédié à la gestion budgétaire est en cours d'expérimentation ;
- il existe un tableau de suivi des indicateurs des objectifs, un tableau de suivi du PTA et un tableau de suivi des indicateurs de décaissement. Ces tableaux permettent d'apprécier le niveau physique d'exécution des actions du projet, le taux de décaissement lié aux résultats et le niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs du projet ;
- la poursuite de la relecture et de l'actualisation du manuel de procédures aux fins de l'arrimage de ses dispositions avec les exigences de l'accord de financement d'une part et les prescriptions du code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés d'autre part ;
- la répartition des fonds complémentaires induite par l'affectation des fonds non répartis portant le financement global du projet de 2 400 000 000 F CFA à **2 606 007 000 F CFA** (taux de change ; 1\$=600 F CFA), soit un taux d'augmentation de 8,58% ;
- les prévisions budgétaires du PTAB validé se chiffrent à deux milliards deux cent onze millions huit cent mille quatre cents (2 211 800 400) francs CFA au titre de la gestion 2024 ;
- le PTBA a été validé par le Comité National de Pilotage et requis l'ANO de la Banque mondiale ;
- les prévisions budgétaires de l'année s'élevant à deux milliards deux cent onze millions huit cent mille quatre cents (**2 211 800 400**) francs CFA représentent désormais 84,87% du financement global réaménagé qui est de deux milliards six cent six millions et sept mille (2 606 007 000) francs CFA ;

- les prévisions budgétaires du semestre se chiffrent, quant à elles, à sept cent trente-trois millions huit cent mille cent (733 800 100) F CFA et font 33,18% de la dotation annuelle ;
- les dépenses exécutées pendant la période ont fait l'objet d'une inscription préalable au PTAB. Elles s'élèvent à la somme de cent douze millions cent vingt-sept mille huit cent vingt-quatre (112 127 824) francs CFA et sont concordantes avec celles figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire présenté par le centre au 30 juin 2024 ;
- la légère augmentation d'environ 02 points du taux de consommation des ressources allouées au premier semestre 2024 (**15,28%**) par rapport à celui du second semestre 2023 (**14,98%**).

Points faibles :

- le remarquable faible taux d'exécution (**05,07%**) des actions budgétisées au titre de la période par rapport aux dotations annuelles ;
- la composante « **nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation** » est la seule action sur les cinq budgétisées qui enregistre le taux d'exécution le plus élevé au titre du semestre, soit 39,72% ;
- l'absence de validation formelle par les acteurs du rapport semestriel de gestion ;
- les cinq actions budgétisées sont exécutées à un taux largement inférieur à 50% au titre du semestre ;
- les composantes relatives à la « **Qualité de l'Enseignement et de la recherche** », la « **Gouvernance et gestion du projet** » et la « **Pertinence de l'enseignement et de la recherche** » ont affiché les plus faibles taux d'exécution, soit respectivement 7,08%, 17,88% et 20,61% au titre de la période ;
- quant à la composante « **Gestion financière régulière et de qualité** » elle n'a connu aucun début d'exécution au titre du premier semestre 2024.

Risque :

Non atteinte des objectifs.

Commentaires de la Coordination

RAS.

Recommandations

Le Coordonnateur doit toujours poursuivre les efforts à l'effet de :

- l'amélioration du taux d'exécution financière ;
- la validation formalisée du rapport semestriel de gestion par les acteurs avant sa présentation aux bailleurs.

1.6. DE LA GESTION COMPTABLE

Les vérifications effectuées sont relatives à la gestion comptable, l'organisation comptable, la gestion des opérations de trésorerie, la gestion des opérations diverses, la gestion des opérations de caisse, la gestion des incompatibilités et la gestion des divers contrôles.

Points forts :

- Pour ce qui concerne l'organisation comptable, un comptable est régulièrement nommé pour le compte du projet ;
- les livres journaux banque sont tenus à jour ;
- les opérations comptables sont saisies dans le logiciel SUCCESS acquis ;
- les états de rapprochement bancaire sont mensuellement établis et signés par le Comptable, le Responsable Financier et le Coordonnateur du projet ;
- les décaissements de ressources pour le compte du projet sont effectués par chèques ou par virements bancaires. Les chèques émis et les ordres de virement pour le paiement des dépenses éligibles au projet sont préparés par le comptable du projet ;
- l'imputation comptable des opérations de la période est effectuée par le comptable du projet ;

- le plan comptable et le guide de comptabilisation du projet sont désormais disponibles et mis en exécution ;
- les chèquiers du projet sont gardés dans le coffre-fort dans le bureau du comptable ;
- les chèquiers sont détenus par le comptable du projet ;
- le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre à la fin de la période renseigne sur les informations relatives à l'exécution du budget ;
- la tenue numérisée de certains livres comptables obligatoires (grand livre général, balance des opérations, etc.) ;
- la tenue de la comptabilité d'engagement à « partie double » ;
- les fiches d'imputation comptables sont tenues et disponibles ;
- la validation par visa du RF des fiches d'imputation comptables ;
- l'opérationnalisation du mécanisme automatisé de validation et de clôture périodique des opérations et comptes par le RF au niveau de SUCCESS conformément aux recommandations du SYSCOHADA révisé ;
- la prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS ;
- la formation du comptable sur l'utilisation du logiciel SUCCESS ;
- la poursuite du processus de validation du plan comptable en exploitation au niveau du projet.

Points faibles :

- L'inexistence de serveur pour la sauvegarde optimale des données et informations du centre ;
- la non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets ;
- la non tenue du livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé.

Risques

- Non fiabilité des informations comptables et financières ;
- Perte de données ;
- Retard dans l'élaboration des états financiers.

Commentaires de la Coordination

RAS.

Recommandations

- Le RF doit prendre les dispositions en vue de la mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre lui et les comptables des projets ;
- Le comptable doit tenir le livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé.

1.7. DE LA GESTION FINANCIERE

Les activités du projet sont financées par deux sources : les financements des bailleurs et les fonds propres.

1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs

Les fonds du projet sont virés dans trois (3) comptes bancaires ouverts dans les livres de ORABANK pour la Banque mondiale et de la BIIC pour l'AFD. Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte n°23714400202 intitulé CoE-EIE DON/AID et
- le compte n°23714400203 intitulé CoE-EIE Crédit/AID ;
- le compte n° 01400123101 intitulé CoE-EIE /AFD.

Le tableau des ressources et emplois du projet au titre de la période se présente ainsi qu'il suit :



Tableau 8 : Situation des comptes désignés (En FCFA)

Libellé	Comptes bancaires			Total
	DON AID Banque: ORABANK	CREDIT AID Banque : ORABANK	COE-EIE- AFD CREDIT Banque : BIIC	
Solde initial (1)	66 715 915	93 055 940	541 953 931	701 725 786
Ressources de la période (2)	0	60 107 308	47 814 017	107 921 325
Total des ressources : (3)=(2)+(1)	66 715 915	153 163 248	589 767 948	809 647 111
Total des emplois : (4)	50 099 039	6 234 423	55 794 362	112 127 824
Solde théorique de la gestion : (5)=(3)-(4)	16 616 876	146 928 825	533 973 586	697 519 287
solde réel en banque : (6)	17 141 240	146 928 825	534 527 041	698 597 106
Ecart (excédent) : (7)=(6)- (5)	524 364	0	553 455	1 077 819

Source : Extrait des points d'exécution du PTAB

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort ce qui suit :

- le montant des ressources disponibles au titre du premier semestre 2024 pour l'exécution du projet s'élève à **809 647 111** FCFA. Ces ressources ont connu une légère diminution d'environ **7 points** par rapport à celles du second semestre 2023 évaluées à **865 067 409** FCFA ;
- le solde initial au 1^{er} janvier 2024 de **701 725 786** F CFA correspond aux soldes de gestion des différents comptes (don, crédit IDA et crédit AFD). Ce solde est concordant avec celui du rapport d'audit du second semestre 2023 et aux soldes comptables d'ouverture.
- les deux encaissements obtenus au regard des résultats liés aux décaissements validés par l'AUA au cours du premier semestre 2024 s'élèvent à la somme totale de cent sept millions neuf cent vingt et un mille trois cent vingt-cinq (**107 921 325**) francs CFA et proviennent aussi bien de la Banque mondiale pour un montant de soixante millions cent sept mille trois cent huit (**60 107 308**) francs CFA exclusivement à titre de crédit que de l'Agence Française de Développement pour une somme de quarante-sept millions huit cent quatorze mille dix-sept (**47 814 017**) francs CFA à titre de crédit ;
- les décaissements liés aux activités réalisées s'élèvent à cent douze millions cent vingt-sept mille huit cent vingt-quatre (**112 127 824**) francs CFA. Ce montant est concordant avec celui figurant dans le

point du suivi de l'exécution budgétaire au 30 juin 2024. La décomposition par nature de dépenses se présente dans le tableau en annexe n°1 ;

- le solde théorique de gestion des trois comptes bancaires se chiffre à six cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-sept (**697 519 287**) FCFA. Comparé au solde des relevés bancaires six cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cent six francs (**698 597 106 FCFA**), il se dégage un écart d'un million soixante-dix-sept mille huit cent dix-neuf (**1 077 819**) FCFA qui représente le total du montant des chèques et des ordres de virement en circulation en fin de gestion.

Le détail de ces chèques et ordres de virement se présente dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Point des chèques et ordres de virement en circulation

Date	Référence Pièce de depenses	Référence du paiement	Libellés	Montant (FCFA)
30/06/2024	PD/	Chèque N° DA 8205648	Règlement de la facture n° EM01097156-607 du 13 juin 2024 relative à la restauration dans le cadre des réunions du CoE-EIE	524 364
30/06/2024	PD/	Virement	Reversement IPTS	125 200
30/06/2024	PD/	Virement	Reversement taxes radio	1 000
30/06/2024	PD/	Virement	Reversement IPTS	135 934
30/06/2024	PD/	Virement	Reversement IPTS	135 934
30/06/2024	PD/	Virement	Reversement IPTS	155 387
TOTAL GLOBAL				1 077 819

Source : Extrait des données comptables du CoE-EIE.

Par ailleurs, la commission a noté que le montant total des décaissements liés aux activités réalisées qui est de **112 127 824 FCFA** est concordant avec celui figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre. Mais il n'est pas concordant avec celui de la comptabilité (**82 112 170 FCFA** dans le grand livre). Les écarts ainsi enregistrés se présentent dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Point des écarts enregistrés

Sources	Montant des dépenses/décaissement	Ecart	Justificatif de l'écart
Tableau de suivi budgétaire (1)	112 127 824		
Comptes bancaires (2)	112 127 824	0	
Grand livre (3)	82 112 170	30 015 654	Confer commentaire de la coordination

Source : Établi par la commission

L'écart de **30 015 654 FCFA** constaté entre la consommation totale analytique de la période sous revue tableau et le total de la **classe 6** est analysé dans le tableau ci-dessous :

N°	OBJETS	DATES	MONTANTS	OBSERVATIONS
1	Mise à disposition de fonds auprès de la CVO/AGLO pour achat de billets d'avion	31/03/2024	15 000 000	Cette dépense serait engagé au fur et à mesure sur la base des différentes factures et du point récapitulatif de la CVO/AGLO
2	Mise à disposition de fonds auprès de la CVO/AGLO pour achat de billets d'avion	02/05/2024	15 000 000	Cette dépense serait engagé au fur et à mesure sur la base des différentes factures et du point récapitulatif de la CVO/AGLO
3	AIB surpayé	30/06/2024	8 654	Sur paiement d'AIB dans le mois de Juin 2024 à régulariser lors du reversement des impôts de Juillet 2024
4	AIB 2023	30/06/2024	7 000	Paiement d'une dette d'AIB de 2023 (engagement en 2023)
TOTAL			30 015 654	

Risque :

Néant

Commentaires de la Coordination

RAS.

Recommandation

Néant

1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres

Le projet a mené au titre de la période des activités génératrices de revenus dont les opérations sont effectuées dans le compte intitulé « génération de revenus » n°23714400204 ouvert dans les livres de ORA-BANK BENIN. Bien que ces opérations ne soient pas formellement budgétisées, elles font l'objet d'un suivi extrabudgétaire au niveau du projet. Le tableau ressources-emplois se présente comme suit :

Tableau 11 : Point financier du compte « génération des revenus »

Libellé	Montant (FCFA)
Solde initial au 1 ^{er} janvier 2024	18 667 214
Ressources du semestre	770 000
Total des Ressources (1)	19 437 214
Total des Emplois de l'exercice (2)	105 600
Solde théorique de gestion (3)=(1)-(2)	19 331 614
Solde réel en banque (4)	19 386 414
Écart (5)	54 800

Source : Extrait des données extracomptables

A l'analyse des données de ce tableau, le montant des ressources propres disponibles pour le projet s'élève à **19 437 214 FCFA**. Ces ressources sont décomposées comme suit :

- le solde initial du compte à la banque est de **18 667 214 FCFA** et correspond au solde d'ouverture qui figure dans le rapport d'audit du second semestre 2023 ;
- les encaissements de la période s'élèvent à **770 000 FCFA** et sont constitués des frais d'étude de dossier des apprenants pour un total de 150 000 F CFA et des retours de fonds sur virement au 31/01/2024 pour un montant de 620 000 FCFA.

Le détail de ces encaissements se présente dans le tableau ci-après :

Tableau 12 : Point des encaissements du compte « génération des revenus »

DATE	LIBELLE	MONTANT (FCFA)	REFERENCES
16/01/2024	Différents frais d'étude de dossier de masters et de thèses	150 000	Relevés bancaires
30/01/2024	Retour de fonds virement du 31/10/2023	620 000	Relevés bancaires
TOTAL		770 000	

Source : données financières du projet

Quant aux dépenses du semestre, elles s'élèvent à **105 600 FCFA** et concernent essentiellement les frais financiers relatifs à la gestion du compte bancaire. Elles se décomposent dans le tableau ci-après :

Tableau 13 : Détail des emplois du compte « génération des revenus »

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
30/01/24	Frais bancaires	72 600
28/02/24	Frais bancaires	6 600
30/03/24	Frais bancaires	6 600
30/04/24	Frais bancaires	6 600
30/05/24	Frais bancaires	6 600
TOTAL		105 600

Source : données financières du projet

Le solde de gestion du compte est de **19 331 614 FCFA**. Comparé au solde du relevé bancaire au 30 juin 2024 (**19 386 414 FCFA**), il se dégage un écart de **54 800 FCFA** qui correspond au montant de l'ordre de virement en attente émis au profit de la DGI en fin de période.

Le détail de ces virements se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Point des virements en attente

Date	Référence Pièce de depenses	Référence du paiement	Libellés	Montant (FCFA)
29/12/2023	PD02/12/23	Virement du 29/12/23	Reversement AIB prélevé sur des indemnités payé aux membres du comité d'organisation des activités du WASEND	54 800
TOTAL				54 800

Source : données comptables du projet

Risque :

Néant.

Commentaires de la Coordination

Néant.

Recommandations

Néant.

1.8. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET

L'avancement physique et l'évolution des décaissements sont examinés dans cette partie.

1.8.1. L'analyse de l'avancement physique

La synthèse de l'exécution physique des activités du programme est présentée succinctement dans le tableau ci-après et le détail en **annexe n°2**.

Tableau 15 : Synthèse des performances globales du projet

N°	Action	Montant de l'action actualisé	Exécution cumulée au 30 juin 2024	Taux d'exécution n financière au 30 juin 2024	Taux d'exécution physique	Observations
A1	PREPARATION	28 612 138	28 612 138	100%	100%	
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS AVEC UN ACCENT SUR LE	352 106 552	211 163 552	60%	78,76%	

N°	Action	Montant de l'action actualisé	Exécution cumulée au 30 juin 2024	Taux d'exécution financière au 30 juin 2024	Taux d'exécution physique	Observations
	GENRE ET LA REGIONALISATION					
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	1 325 115 926	171 055 890	13%	25,00%	
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	401 798 090	125 472 200	31%	60,00%	
A6	RENFORCEMENT FIDUCIAIRE	30 444 500	23 244 500	76%	86,00%	
A8	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET	467 929 794	354 966 292	76%	80,00%	
Total		2 606 007 000	914 514 572	35,09%	45,57%	

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse de ces tableaux, les constats suivants se dégagent :

- le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2024 est de **45,57%** alors que le taux global d'exécution financière est de **35,09%**. Pour le premier semestre 2024, le taux d'exécution physique est de **35 %** pour un taux de réalisation financière de **15,28%** ;
- le taux semestriel d'exécution physique du PTA (35%) a enregistré, au titre de cette période, une sensible régression d'environ 40 points par rapport à celui du second semestre 2023 qui est de 58,68% ;
- le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2024 (**45,57%**) a enregistré un accroissement remarquable d'environ 28 points en comparaison à celui de la fin d'année 2023 qui est de **35,57%** ;
- les objectifs du projet pour le compte de la période ne sont pas atteints par rapport à certains indicateurs des actions phares comme :
 - ✓ la « **Qualité de l'Enseignement et de la recherche** ». Il s'agit de l'indicateur « **Amélioration des infrastructures d'enseignement et de recherches** » pour lequel le processus

de l'accréditation internationale des offres de formations est toujours en cours et les procédures pour la construction du Collège et l'acquisition du matériel de laboratoires de recherche sont en phase d'achèvement ;

- ✓ la « **Pertinence de l'enseignement et de la recherche** » pour laquelle le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants, l'acquisition d'un groupe électrogène, l'installation d'un système de production d'énergie électrique de type photovoltaïque et l'abonnement pour la connectivité au sein du centre n'ont encore pu être réalisés.

Risque :

Non atteinte des objectifs.

Commentaire de la Coordination

Néant.

Recommandations

Le Coordonnateur doit toujours veiller à l'amélioration du taux d'exécution physique du PTA.

1.8.2. Niveau de décaissement de la subvention globale

Le niveau de décaissement global de la subvention sur la plateforme est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 16 : Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2024

<i>Désignation</i>	<i>IDA (20%) Crédit et Don</i>	<i>AFD (80%) Crédit</i>	<i>TOTAL</i>
Montant global de l'accord (en dollars)	868 669	3 474 676	4 343 345
Montant global de l'accord (en FCFA) (1)	521 201 400	2 084 805 600	2 606 007 000
Total décaissé (en FCFA) (2)	365 329 358	1 246 704 001	1 612 033 359

Reste à encaisser auprès des bailleurs (en FCFA) (3) = (1)-(2)	155 872 042	838 101 599	993 973 641
Taux global de décaissement auprès des bailleurs (4) = (2) / (1)	70,09%	59,80%	61,86%
Taux de disponibilité auprès des bailleurs (5) = (3)/(1)	29,91%	40,20%	38,14%

Source : Données fournies par le projet

A l'analyse des données, la commission relève que :

- ✓ le taux de décaissement des fonds par les partenaires est globalement de **61,86%** au 30 juin 2024 ;
- ✓ le taux global (**61,86%**) de décaissement des fonds par les partenaires a connu au titre de la période une augmentation de **07,19%** par rapport à celui relevé au second semestre 2023 (**57,71%**) ;
- ✓ le taux global de décaissement des fonds au premier semestre 2024 est 70,09% et 59,80% respectivement pour IDA (Don et Crédit) et pour le Crédit AFD ;
- ✓ le taux global de décaissement est au-dessus de la moyenne pour toutes les sources de financement ; cela paraît cependant faible au regard des ambitions du CoE-EIE et de l'importance des actions programmées qui attendent d'être réalisées ;
- ✓ le taux global de disponibilité de fonds auprès des bailleurs est de **38,14%** pour toutes les sources de financement ;
- ✓ le taux de disponibilité de fonds auprès des bailleurs est respectivement de **29,91%** et de **40,20%** pour les deux sources de financement **IDA et AFD** ;
- ✓ le taux de disponibilité de fonds, sensiblement en dessous de la moyenne pour ces sources de financement, paraît encore très élevé pour un projet qui est entré dans sa dernière année de vie après prorogation et dont le taux global d'exécution physique au 30 juin 2024 est toujours en dessous de la moyenne soit **45,57%** alors que le taux global d'exécution financière affiche **35,09%**.

Risques

- Non atteinte des objectifs ;
- réduction de la subvention ;
- retard d'exécution des projets.

Commentaires de la coordination

Nous prenons acte.

Recommandation

Le Coordonnateur doit davantage prendre les dispositions idoines pour la réalisation des indicateurs liés aux décaissements à l'effet de bénéficier d'importants fonds restant encore disponibles pour le projet au niveau des deux bailleurs.

1.9. APPRÉCIATION DES PIÈCES DE DÉPENSES

Dans le cadre de l'appréciation des pièces justificatives des dépenses et compte tenu du volume des activités effectuées au premier semestre 2024, la commission a vérifié environ 74,26% (83 271 599 FCFA sur un total de 112 127 824 FCFA) des pièces justificatives concernant les comptes spéciaux. Alors que la totalité des pièces justificatives des dépenses relatives au compte « génération de revenus » a été examinée par la commission.

Les vérifications ont porté sur le respect des règles de comptabilisation, la régularité de l'acte générateur de la dépense, la régularité du service fait et de la demande du paiement (factures ou toute pièce tenant lieu) puis la régularité du paiement.

Les constatations faites par la commission se présentent ainsi qu'il suit :

Points forts :

- La plupart des dépenses de la période figurent au Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) ;
- l'engagement juridique de la dépense se fait par contrat de marché ou bon de commande selon le cas ;

- la règle du service fait est matérialisée par la délivrance de l'attestation de service fait signé du Coordonnateur et la certification des états de paiement et factures par ce dernier qui est l'ordonnateur délégué du budget du CoE-EIE ;
- la facture est régulièrement acquittée par le fournisseur/prestataire et liquidée par le Coordonnateur ;
- pour le paiement des dépenses, les chèques sont émis et cosignés par le Coordonnateur et l'Agent comptable de l'UAC conformément aux dispositions du MdP et du PMO ;
- le comptable du centre détient le chéquier, comptabilise les opérations de banque sous la supervision du Responsable financier des projets ;
- l'Agent comptable cosigne l'ordre de virement et le chèque avec le coordonnateur ;
- le comptable signe les ordres de paiement comme tout bénéficiaire du paiement (prestataire ; fournisseur, etc.) de la dépense concernée ;
- la liquidation des pièces comptables précise la ligne ou le compte d'imputation budgétaire de la dépense ;
- les retenues fiscales opérées sur les dépenses de la période et reversées à la DGI se chiffrent à la somme de **deux millions trente-sept mille neuf cent quarante-huit (2 037 948) FCFA** comprenant 1 220 386 FCFA de TVA et 817 562 FCFA d'AIB ;
- la cosignature des contrats de bourse d'étude par le Coordonnateur et les étudiants allocataires ;
- l'émargement effectif des états de paiement de bourses par les étudiants allocataires ;
- l'existence et l'application de la décision rectoriale n°255-2018/UAC/SG/AC/SAF/SCB/SC/SA du 19 novembre 2018 portant régime des frais de mission à l'intérieur du territoire national du personnel conventionné de l'UAC.

Points faibles :

- L'inexistence de répertoire des dépenses éligibles sur les ressources générées par le projet ;
- l'absence de clarification ou de précision sur la nature des ressources propres à générer et des dépenses à imputer sur le compte y dédié ;
- l'inexistence de critères harmonisés de sélection des boursiers et d'octroi d'allocations ;
- l'inexistence de listes de présence pour l'activité aux réunions du CoE-EIE du 11 au 13 juin 2024 ayant occasionné la restauration des participants pour un montant total de 625 000F CFA objet de la facture EM01097156 du 13 juin 2024.

Risques

- Dépenses fictives/inéligibles ;
- rejet de pièces justificatives de dépenses ;
- amenuisement et gaspillage de ressources publiques.

Commentaires de la Coordination

Les listes de présence existent et portent les dates de tenue des différentes activités.

Pour les activités de restauration, un contrat d'accord cadre a été signé avec un prestataire pour assurer cette prestation lors des différentes activités du CoE-EIE.

Sur cette base, pour nos différentes activités, nous faisons appel à ce prestataire pour assurer la restauration.

Un point est établi par période pour le règlement desdites prestations pour éviter de prendre des engagements sans pouvoir les respecter.

Ceci explique la présence des listes de présence dont les dates sont postérieures à la signature du bon de commande.



Recommandations

- Le Coordonnateur doit faire élaborer le répertoire des dépenses éligibles sur les ressources générées par le projet ;
- Le Coordonnateur doit faire encadrer par le CNP la gestion des bourses au niveau des CEA (harmonisation des critères de sélection des boursiers et des taux d'octroi d'allocations,) ;
- Le comptable doit veiller à l'ouverture et à la tenue rigoureuse des listes de présence pour l'émargement effectif de tous les participants aux activités (réunions, ateliers, etc) du centre.

1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

Le Projet n'a pas signé de conventions de partenariat avec les structures de mise en œuvre et autres impliquées au niveau communautaire au titre de la période sous revue.

Toutefois, il convient de mentionner que des partenariats sont noués avec certains centres et universités dans le cadre de la formation des apprenants conformément au plan de mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, le projet a reçu plusieurs intentions de partenariats dont la signature des accords est en cours.

Il convient de mentionner qu'aucun accord de partenariat n'a été conclu au titre de la période sous revue.

Le point de ces accords est résumé dans le tableau ci-après :

Tableau 17 : Point des partenariats noués avec des centres et universités

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
1	Accord de partenariat CoE-EIE et ESA	30 décembre 2021	https://coe-gpac.com/wp-content/uploads/2021/12/parteneriat_coe-eie-esa-1.pdf	30 décembre 2021	Juin 2024
2	Accord de partenariat CoE-EIE et Univ LOME	En cours			

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
3	Memorandum de la concertation des centres d'excellence d'Afrique CEA-VALOPRO, CoE-EIE et CEA-MEM	23 Février 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/08/Memorandum-RCI-CoE-EIE-EPAC-UAC.pdf	23 Février 2022	
4	Accord de partenariat CoE-EIE et SOEBBRA	28 Février 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/03/partenariat-pour-accueil-des-C3%A9tudiants-en-stage-par-la-SOEBBRA.pdf	28 Février 2022	
5	Accord de partenariat CoE-EIE et 2iE	09 Mai 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/07/ACCORD-DE-COLLABORATION-2iE-BURKINA.pdf	09 Mai 2022	Mai 2025
6	Accord de partenariat CoE-EIE et Bénin Terminal	20 Mai 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/05/Partenariat-Benin-Terminl-EPAC-def.pdf	20 Mai 2022	
7	Accord cadre de collaboration CoE-EIE et EMIG du Niger	04 Novembre 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/11/Accord-de-Partenariat-entre-CoE-EIE-et-EMIG.pdf	04 Novembre 2022	04 Novembre 2027
8	Convention de partenariat CoE-EIE et Vinci Energies Bénin et Ministère de l'énergie	15 Juin 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2022/08/Partenariat_EPAC-Vinci-Energie_sa.pdf	15 Juin 2022	15 Juin 2023
9	Accord de partenariat CoE-EIE et DONGACO	En cours de signature par DONGACO			
10	Accord de partenariat CoE-EIE et CERSA	En cours de signature par CERSA			
11	Mémorandum d'Entente entre le CoE-EIE et CERME	Le 23 Février 2023	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2023/05/MEMORANDUM-DENTENTE-CERME-EPAC.pdf	Le 23 Février 2023	
12	Accord de partenariat CoE-EIE et CEA-MEM	Le 23 Février 2023		Le 23 Février 2023	

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
13	Accord de partenariat CoE-EIE et CEA-CCBAD	Le 23 Février 2023		Le 23 Février 2023	
14	Accord de partenariat CoE-EIE et ESP	En cours de signature par ESP			
15	Accord de partenariat CoE-EIE et WAP	11 Juillet 2022		Le 11 Juillet 2022	
16	Accord de partenariat CoE-EIE et CoE-KEEP	Le 30 Mars 2023		Le 30 Mars 2023	
17	Accord de partenariat CoE-EIE et ATU	En cours de signature par ATU			
18	Accord-cadre de partenariat entre l'EEEOA et l'EPAC	11 juillet 2022	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2023/02/Partenariat-EPAC-CoE-EIE-EEEOA-WAPP.pdf	11 juillet 2022	11 juillet 2027
19	Accord-cadre de coopération entre l'INP de Clermont Auvergne entre le CoE-EIE/EPAC	16 mai 2023	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2023/05/Accord-de-partenariat-entre-IEPACCoE-EIE-de-IUAC-et-INP-de-Clermont-Auvergne.pdf	16 mai 2023	16 mai 2028
20	Accord de partenariat entre l'Ecole Supérieure de Génie-Civil Véréchaguine VAK et l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)	29 décembre 2023	https://coe-epac.com/wp-content/uploads/2023/12/Accord-de-partenariat-entre-IEPAC-et-IESGC-VAK.pdf	29 décembre 2023	28 décembre 2028

Source : Données du RSE

II. RECOMMANDATIONS

2.1. DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES

Sur les quinze (15) recommandations anciennes formulées au titre des audits antérieurs, la commission a relevé que :

- six (06) recommandations sont exécutées, soit 40% ;
- cinq (05) recommandations sont partiellement exécutées, soit 33% ;
- quatre (04) recommandations ne sont pas exécutées, soit 27%.

2.2. DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Les recommandations de la présente mission ainsi que celles du premier semestre non exécutées et partiellement exécutées sont récapitulées dans le tableau en **annexe n°3**.



CONCLUSION

A l'issue des travaux de la commission exécutée conformément aux termes de référence de l'audit, il convient de noter les principales constatations ci-après :

- au titre des financements de la période, le Centre a reçu des deux bailleurs un montant total de cent sept millions neuf cent vingt et un mille trois cent vingt-cinq (**107 921 325**) francs CFA et proviennent aussi bien de la Banque mondiale pour un montant de soixante millions cent sept mille trois cent huit (**60 107 308**) francs CFA exclusivement à titre de crédit que de l'Agence Française de Développement pour une somme de quarante-sept millions huit cent quatorze mille dix-sept (**47 814 017**) francs CFA à titre de crédit. Alors que des fonds propres ont été faiblement générés pour un montant de cent cinquante mille (**150 000**) FCFA ;
- s'agissant de l'efficacité du dispositif de contrôle interne, il a été noté, une relative amélioration avec le niveau global de mise en œuvre des anciennes recommandations sensiblement au-dessus de la moyenne. Toutefois, le dispositif demeure toujours perfectible ;
- sur le plan administratif, en dépit des avancées constatées, la gestion du projet souffre notamment de la caducité du manuel de procédures applicables aux CEA ;
- en ce qui concerne la gestion budgétaire, il s'agit de la non-budgétisation des ressources propres générées par le projet et du faible taux de consommation des ressources allouées (**15,28%**) même s'il a enregistré, au cours de la période, un léger accroissement d'environ 02 points par rapport à celui du second semestre 2023 (**14,98%** relativement aux prévisions semestrielles) ;
- par rapport à la gestion comptable, les informations financières du programme sont traçables dans les documents comptables et financiers du Centre. Cependant, des faiblesses ont été relevées parmi lesquelles l'inexistence de serveur pour la sauvegarde et la sécurisation optimale des informations puis la non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets ;

- en matière d'exécution physique, la mise en œuvre du projet souffre d'un retard par rapport aux objectifs fixés. Ainsi, le taux global d'exécution du projet affiche **45,57%** au 30 juin 2024 pour une cible de 100% attendue alors que le projet est exécuté au premier semestre 2024 au taux semestriel de **35 %**. Mais le taux global de disponibilité de fonds indique **38,14%** pour toutes les sources de financement, ce qui paraît élevé pour un projet qui est déjà entré dans sa dernière année de vie après prorogation et dont le taux global d'exécution financière affiche **35,09%**.

Au regard de ces dysfonctionnements, la commission a formulé des recommandations dont la mise en œuvre permettra d'assurer une bonne gestion du Projet CoE-EIE et d'améliorer ses performances.

Fait à Cotonou, le 02 août 2024

Président

Norbert O. BALARO

Rapporteur

Gilbert IDOHOU

LISTE DES ANNEXES

- Annexe n°1** : Décomposition par nature des dépenses
- Annexe n°2** : Exécution physique du projet au 30 juin 2024
- Annexe n°3** : Récapitulatif des nouvelles recommandations

Annexe n°1

Décomposition par nature des dépenses

Annexe n°1 : Tableau de la décomposition par nature des dépenses

Cod	ACTIVITE	Budget	Consommation semestre 1	Taux Réal.
1	PREPARATION DU PROJET			
101	Rembourser les dépenses de la phase préparatoire du projet			
3	RECRUTEMENT D' ETUDIANTS	103 500 000,00	20 557 000,00	19,86%
301	301 Concevoir et éditer les posters d'appel à candidat	0,00	0,00	#DIV/0!
302	302 Diffuser les appels à candidature	4 500 000,00	7 000,00	0,16%
303	303 Payer les bourses aux étudiants	87 000 000,00	20 550 000,00	23,62%
304	304 Payer les frais de transport aux étudiants étrange	3 000 000,00	0,00	0,00%
305	305 Payer les frais d'assurance maladie aux étudiants	9 000 000,00	0,00	0,00%
4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	1 402 400 400,00	21 945 000,00	1,56%
401	401 Equiper la structure d'assurance qualité/formation	0,00	0,00	#DIV/0!
402	402 Elaborer et Opérationnaliser plan d'actions annuel	7 200 000,00	6 005 000,00	83,40%
403	403 Faire l'auto-évaluat* offres suivant les normes in	12 000 000,00	0,00	0,00%
404	404 Obtenir l'accréditation au plan national	0,00	0,00	#DIV/0!
405	405 Obtenir l'accréditation au plan sous régional	0,00	0,00	#DIV/0!
406	406 Rédiger les TDR pour l'étude technique en vue de r	0,00	0,00	#DIV/0!
407	407 Lancer l'appel à concurrence pour le recrutement d	6 000 000,00	0,00	0,00%
408	408 Rédiger les TDR pour la conception des plans archi	0,00	0,00	#DIV/0!
409	409 Recruter un cabinet pour la conception des plans a	27 000 000,00	0,00	0,00%
410	410 Rédiger des TDR pour réaliser l'étude technique po	0,00	0,00	#DIV/0!

Cod	ACTIVITE	Budget	Consommation semestre 1	Taux Réal.
411	Recruter un cabinet pour réaliser l'étude technique	0,00	0,00	#DIV/0!
412	Rediger les TDR pour équiper les laboratoires de r	0,00	0,00	#DIV/0!
413	Recruter un cabinet pour réaliser l'étude en vue d	0,00	0,00	#DIV/0!
414	Acquerir le matériel roulant pour les sorties péda	43 000 200,00	0,00	0,00%
415	Organiser un atelier pour la relecture des ancienn	0,00	0,00	#DIV/0!
416	Faire fonctionner un Comité consultatif sectoriel	18 000 000,00	0,00	0,00%
417	Signer les partenariats avec des institutions acad	24 000 000,00	0,00	0,00%
418	Opérationnaliser les partenariats avec des institu	12 000 000,00	0,00	0,00%
419	Réhabiliter et équiper les salles de cours, de lab	90 000 000,00	0,00	0,00%
420	Construire un bâtiment (Fondation + Rez + Niveau 1	700 000 200,00	0,00	0,00%
421	Réaliser des travaux de finition du bâtiment	0,00	0,00	#DIV/0!
422	Installer les équipements de laboratoire de recherc	0,00	0,00	#DIV/0!
423	Acquerir le matériel de laboratoire de recherche	420 000 000,00	0,00	
424	Obtenir l'accréditation de 5 program au plan inter	43 200 000,00	15 940 000,00	36,90%
5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	273 000 000,00	29 674 110,00	10,87%
501	Renforcer les capacités pédagogiques des enseignan	6 000 000,00	0,00	0,00%
502	Organiser des sorties pédagogiques et de supervisi	27 000 000,00	0,00	0,00%
503	Identifier des réseaux de partenaires thématiques	0,00	0,00	#DIV/0!
504	Opérationnaliser les réseaux de partenaires thémati	0,00	0,00	#DIV/0!
505	Organiser des missions d'enseignement	18 000 000,00	9 095 985,00	50,53%

Cod	ACTIVITE	Budget	Consommation semestre 1	Taux Réel.
506	Rediger les TDR en vue de mener une étude diagnost	0,00	0,00	#DIV/0!
507	Acquérir le matériel d'énergie de secours et fibre	78 000 000,00	0,00	0,00%
508	Organiser des ateliers de renforcement des capacit	18 000 000,00	5 000 000,00	27,78%
509	Mettre en œuvre les missions de recherche national	12 000 000,00	0,00	0,00%
510	Organiser les workshops, séminaires scientifiques	6 000 000,00	5 578 125,00	92,97%
511	Participer aux workshops, séminaires scientifiques	6 000 000,00	0,00	0,00%
512	Signer et opérationnaiser les partenariats avec de	12 000 000,00	10 000 000,00	83,33%
513	Accès internet dans le centre d'excellence Energie	90 000 000,00	0,00	0,00%
6	RENFORCEMENT FIDUCIAIRE	7 200 000,00	0,00	#DIV/0!
601	Acquérir un logiciel de gestion des finances, du p	0,00	0,00	#DIV/0!
602	Particip processus de recrut auditeur et honor aud	4 800 000,00	0,00	
603	Assistance concepteur du logiciel/ edit etat finan	2 400 000,00	0,00	0,00%
8	GOUVERNANCE DU PROJET	425 700 000,00	39 951 714,00	9,38%
801	Participer à la reunion annuelle du Comité de pilo	1 500 000,00	0,00	0,00%
802	Organiser 2 réunions du comité de gestion du CoE	0,00	0,00	#DIV/0!
803	Organiser 2 réunions du conseil pédagogique	0,00	0,00	#DIV/0!
804	Acquérir du materiel informatique pour le fonction	180 000 000,00	9 911 365,00	5,51%
805	Acquérir des fournitures de bureaux et consommabl	4 500 000,00	0,00	0,00%
806	Mettre en place le comité consultatif académique i	9 000 000,00	0,00	0,00%
807	Organiser et tenir des séances de travail de l'équ	1 800 000,00	524 364,00	29,13%
808	Organiser le renforcement de capacité et le mentor	30 000 000,00	0,00	0,00%

Cod	ACTIVITE	Budget	Consommation semestre 1	Taux Réal.
809	Payer les salaires des agents recrutés pour assist	11 100 000,00	4 909 926,00	44,23%
810	Participer aux ateliers régionaux des CEA organisé	27 000 000,00	1 518 750,00	5,63%
811	Organiser et tenir les réunions du Comité national	0,00	0,00	#DIV/0!
812	Recruter un cabinet pour le développement d'un out	15 000 000,00	0,00	0,00%
813	Renforcer la bibliothèque numérique par la souscri	63 000 000,00	0,00	0,00%
814	Participer aux activités du Réseau d'Education et	0,00	0,00	#DIV/0!
815	Interconnecter les Centres d'Excellence d'Afrique	0,00	0,00	#DIV/0!
816	Organiser les activités de communications sur l'im	0,00	0,00	#DIV/0!
817	Recruter conjointement avec les deux autres centre	0,00	0,00	#DIV/0!
818	Acquérir du matériel de protection contre le COVID	0,00	0,00	#DIV/0!
819	Acheter des bons de carburant	9 000 000,00	9 000 000,00	100,00%
820	Eaborer des outils de gestion 2021du CoE-EIE	0,00	0,00	#DIV/0!
821	Maintenir en bon état les ordinateurs..... et autres	600 000,00	205 564,00	34,26%
822	Frais bancaires	1 200 000,00	875 020,00	72,92%
823	Assurance, visite technique et personnalisation de	1 200 000,00	1 637 725,00	136,48%
824	Acquisition de mobilier de bureau	50 400 000,00	0,00	0,00%
825	Renouvellement des forfaits internet pour les kits	5 400 000,00	4 320 000,00	80,00%
826	Confection de grille de sécurité	0,00	0,00	#DIV/0!
827	Confection de tenu aux CVA	0,00	0,00	#DIV/0!
828	Retraites pour l'ouverture et l'évaluation des off	3 000 000,00	0,00	0,00%

Cod	ACTIVITE	Budget	Consommation semestre 1	Taux Réal.
829	Organiser les activités de communication et couvrir	12 000 000,00	7 049 000,00	58,74%
830	Acquisition de matériels informatiques au profit d	0,00	0,00	#DIV/0!
831	Acquerir le matériel roulant pour les sorties péda	0,00	0,00	#DIV/0!
832	Acquerir le matériel roulant sorties pédagog lot 2	0,00	0,00	#DIV/0!
833	Souscription d'une assurance maladie au profit des	0,00	0,00	#DIV/0!
834	Organiser et tenir des séances de travail de l'équ	0,00	0,00	#DIV/0!
835	Mettre en oeuvre les missions de recherche nationa	0,00	0,00	#DIV/0!
TOTAUX		2 211 800 400,00	112 127 824,00	5,07%

Annexe n°2

Exécution physique du projet au 30 juin 2024

Annexe n°2 : Tableau d'exécution physique du projet au 30 juin 2024

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalisations	Commentaires sur le TEP
A1	PREPARATION	-	-				
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS AVEC UN ACCENT SUR LE GENRE ET LA REGIONALISATION	103 500 000	20 557 000	19,86%	30%	<p>Les appels à candidatures sont diffusés aux moyens de Posters conçus par l'équipe de gestion du projet</p> <p>les appels à candidature sont diffusés sur divers canaux tels que la presse écrite et orale</p> <p>Le paiement trimestriel des frais de bourses aux étudiants après leur inscription est fait</p>	<p>Il était prévu de payer les frais de transport aux étudiants étrangers et de souscrire à une assurance maladie aux étudiants boursiers mais cela n'a pas pu se faire</p>

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalizations	Commentaires sur le TEP
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	1 402 400 400	21 945 000	1,56%	20%	<p>Le DAO de construction a été finalisé</p> <p>Le dépouillement des offres est finalisé et le rapport est en cours de finalisation</p> <p>-L'auto-évaluation des offres suivant les normes internationales est faite.</p> <p>L'évaluation par le HCERES est également réalisée, il ne reste que celle de la CTI</p> <p>-La sélection d'une entreprise pour l'acquisition du matériel de laboratoires de recherche du nouveau bâtiment a débuté et est achevée. Il était</p>	<p>Il était prévu de finaliser les démarches avec le HCERES et la CTI dans le cadre de l'accréditation internationale des offres de formations du CoE. mais cela n'a pas pu se faire avec la CTI qui est prévue pour Octobre 2024.</p>

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalizations	Commentaires sur le TEP
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	273 000 000	29 674 110	10,87%	30%	<p>prévu d'utiliser la procédure d'entente directe. Le dossier de demande d'entente directe déposé à la DNCMP a été rejeté et il a été retenu de faire un DAOIR.</p> <p>Les visites de supervision des étudiants en stage sont faites</p> <p>-Les frais de mission des enseignants missionnaires qui séjournent dans le centre ou qui viennent faire cours ou des conférences sont payés</p> <p>-Le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants</p>	<p>Le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants pour accompagner l'enseignement dans le centre d'excellence n'a pas été fait</p> <p>L'acquisition d'un groupe électrogène et l'installation d'un système de production d'énergie électrique de type photovoltaïque ainsi que l'abonnement pour la</p>

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalizations	Commentaires sur le TEP
A6	RENFORCEMENT FIDUCIAIRE	7 200 000	-	0,00%	50%	<p>pour accompagner la recherche et l'enseignement dans le centre d'excellence est fait</p> <p>-Les étudiants et les enseignants du centre sont envoyés en stage dans des entreprises nationales et étrangères</p> <p>L'audit interne du projet est assuré par l'IGF et l'IGM avec une implication d'une équipe d'audit de l'UAC. Le cabinet externe a été recruté par la cour suprême.</p>	connectivité au sein du centre n'ont pas été faits.

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalisations	Commentaires sur le TEP
A8	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET	425 700 000	39 951 714	9,38%	40%	La tenue de la première session ordinaire du comité national de pilotage est prévue pour Aout Le salaire du personnel recruté est payé La participation aux ateliers régionaux est faite	Le développement d'un outil local de suivi des indicateurs des projets CEA du Bénin ; la réhabilitation et l'équipement la bibliothèque ; l'interconnexion ; ainsi que les activités de communications et de marketing sur l'ensemble des activités du projet initialement prévus n'ont pas été faits.
	TOTAL GLOBAL	2 211 800 400	112 127 824	5,07%	35%		

Annexe n°3

Récapitulatif des nouvelles recommandations

Annexe n°3 : Tableau des nouvelles recommandations

N	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise œuvre au moment des audits	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
1	Le Coordonnateur doit veiller à l'harmonisation de tous les documents du projet (plan de mise en œuvre, organigramme etc...) avec les actes de création, d'attribution et de fonctionnement des organes du projet afin d'éviter les conflits d'attribution et autres chevauchements	Certaines attributions dévolues au CNP ne sont pas réalistes au regard des modalités de son fonctionnement et des compétences dont il dispose. Certaines attributions chevauchent avec celles du comité Universitaire de Pilotage (CUP) et des coordinations, La discordance de certaines dispositions du manuel de procédures élaboré avec les exigences de l'accord de financement	Le Coordonnateur		Non exécuté	Reconduit	Semestre 2 2024
2	Le Coordonnateur doit davantage prendre les dispositions idoines pour la réalisation des indicateurs liés aux décaissements à l'effet de bénéficier d'importants fonds restant encore disponibles pour le projet au niveau des deux bailleurs	le taux de disponibilité de fonds, sensiblement en dessous de la moyenne pour ces sources de financement, paraît encore très élevé pour un projet qui est entré dans sa dernière année de vie après prorogation et dont le taux global d'exécution physique au 30 juin 2024 est toujours en dessous de la moyenne soit 45,57% alors que le taux global d'exécution financière affiche 35,09%.	Le Coordonnateur		Partiellement exécuté	Reconduit	Semestre 2 2024 après exécution des gros marchés
3	Le Coordonnateur doit veiller à l'élaboration, dans les délais, les rapports d'activités du Comité d'audit	le Comité d'audit interne de l'UAC a effectué une mission au titre de la période ; toutefois le rapport n'est pas encore disponible	Le Coordonnateur		Partiellement exécuté	Reconduit	Semestre 2 2024

N	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise œuvre au moment des audits	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
	interne relativement à ses missions au COE-EIE						
4	Le Coordinateur doit veiller à la participation effective de tous les membres de l'équipe de gestion aux réunions de coordination du projet.	Par ailleurs, la commission a toujours constaté, comme à l'audit précédent, la non-participation de certains membres de l'équipe d'exécution (l'Assistant Manager) aux réunions de coordination du projet au titre de la période. En effet, l'intéressé n'a pris part à aucune des six (06) séances tenues au premier semestre 2024 alors que le Point Focal de lutte contre le harcèlement a participé aux deux réunions des mois d'avril et de mai soit un taux de participation d'environ 33%. Les comptes rendus de réunion ne mentionnent nulle part les contraintes ou empêchements justifiant leur absence à toutes les réunions.	Le coordonnateur		Partiellement Exécutée	Reconduite	Semestre 2 2024
5	Le Coordonnateur doit toujours poursuivre les efforts à l'effet de l'amélioration du taux d'exécution financière :	le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2024 est de 45,57% alors que le taux global d'exécution financière- est de 35,09%. Pour le premier semestre 2024, le taux d'exécution physique est de 35 % pour un taux de réalisation financière de 15,28%	Le coordonnateur	Nous attendons la validation de nos gros marchés pour boucler toutes les activités	Partiellement exécutée	Reconduite	Semestre 2 2024 après exécution des gros marchés

N	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise œuvre au moment des audits	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
6	Le Coordonnateur doit toujours veiller à la validation formalisée du rapport semestriel de gestion par les acteurs avant sa présentation aux bailleurs	L'absence de validation par les acteurs du rapport semestriel de gestion	Le coordonnateur	En cours d'exécution	Partiellement Exécutée	Reconduit	Fin Décembre 2024
7	Le comptable doit tenir le livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé	la non tenue du livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé	Le comptable	L'inventaire se fait en fin d'année	Non exécutée	Reconduit	Fin Décembre 2024
8	Le Coordonnateur doit toujours veiller à l'amélioration du taux d'exécution physique du PTA	le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2024 est de 45,57% alors que le taux global d'exécution financière- est de 35,09%. Pour le premier semestre 2024, le taux d'exécution physique est de 35 % pour un taux de réalisation financière de 15,28% ;	Le coordonnateur	Le PTA et le PPM n'ont pas été validés à temps et les gros marchés sont en cours d'exécution	Partiellement exécutée	Reconduit	Semestre 2 2024 après exécution des gros marchés
9	Le Coordonnateur doit faire élaborer le répertoire des dépenses éligibles sur les ressources générées par le projet ;	L'absence de clarification ou de précision sur la nature des ressources propres à générer et des dépenses à imputer sur le compte y dédié	Le coordonnateur		Non exécuté	Reconduit	Cette information est fournie lors des audits passés
10	Le Coordonnateur doit faire encadrer par le CNP la gestion des bourses au niveau des CEA (harmonisation des critères de sélection des boursiers et des taux d'octroi d'allocations,)	L'inexistence de critères harmonisés de sélection des boursiers et d'octroi d'allocations	Le Coordonnateur		Non exécuté	Reconduit	Après la réunion du CNP qui aura lieu en Août 2024

N	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise œuvre au moment des audits	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
1 1	Le Coordonnateur doit veiller à la réalisation, dans les délais, des missions statutaires du Comité d'audit interne pour accompagner le COE-EIE	Le Comité d'audit interne n'a réalisé aucune des deux missions programmées pour le semestre	Le coordonnateur			Nouvelle	
1 2	Le Coordonnateur doit saisir le Recteur de l'UAC à l'effet de doter la comptabilité du projet d'un nouvel Assistant comptable	Il importe de mentionner le départ de l'Assistant comptable qui a été muté et nommé comptable de CEFORP par note de service n°455-2024/UAC/SG/AC/SRH du 28 mai 2024 créant ainsi un manque de personnel au niveau de la comptabilité du projet	Le coordonnateur			Nouvelle	
1 3	Le comptable doit veiller à la fiabilité et à l'exhaustivité des opérations inscrites dans le registre des tickets-valeur en évitant des erreurs de solde	l'absence de concordance entre le solde théorique de tickets valeurs relevé au niveau du registre après rectification des chiffres (soldes) et le stock physique nul constaté le mercredi 10 juillet 2024, date du contrôle D25	Le comptable			Nouvelle	Sans délai
1 4	Le comptable doit dorénavant utiliser le libellé « achats des tickets-valeur » pour le compte « 605... » lors de l'approvisionnement en carburant	l'inadéquation du libellé « Achat de bons de carburant » pour l'acquisition des tickets-valeur comptabilisés dans le compte « 605... ».	Le comptable			Nouvelle	Sans délai
1 5	Le comptable doit veiller à l'ouverture et à la tenue rigoureuse des listes de présence pour l'émargement effectif de tous les participants	L'inexistence de listes de présence pour l'activité aux réunions du CoE-EIE du 11 au 13 juin 2024 ayant occasionné la restauration des participants pour un montant total	Le comptable			Nouvelle	Sans délai

N	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise œuvre au moment des audits	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
	aux activités (réunions, ateliers, etc) du centre	de 625 000F CFA objet de la facture EM01097156 du 13 juin 2024					
1 6	Le comptable doit procéder à la réconciliation des chiffres pour garantir la fiabilité des données	Par ailleurs la commission a noté que le montant total des décaissements liés aux activités réalisées qui est de 112 127 824 FCFA est concordant avec celui figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre. Mais il n'est pas concordant avec celui de la comptabilité (82 112 170 FCFA dans le grand livre).	Le comptable			Nouvelle	Confere commentaire de la coordination expliquant l'écart à la page 27

LISTE DES PIÈCES JOINTES

ANNEXES

PIECES JOINTES

Pièce jointe n°1: Note de service n°035/2024/MEF/IGF/DAAFC du 28 juin 2024

Pièce jointe n°1

Ordre de mission de la commission



INSPECTION GENERALE DES FINANCES

COTONOU, le 28/06/2024

N° 181/2024/MEF/IGF/DAAFC

ORDRE DE MISSION

IGF,CS AUTORISE :

Référence document d'autorisation : 035/2024/MEF/IGF/DAAFC ...Du... 28/06/2024

Nom : BALARO ...Prénoms : OGOUGNANNOU.NORBERT

Qualité : INSPECTEUR DES FINANCES Grade : A1F-06...Indice : 1760...Matricule : 67385 Ifu :

Adresse complète : 01 BP 302 COTONOU-ROUTE DE L'AEROPORT

Date et lieu de Naissance :06/06/1973 ...à TCHAOUROU

A se rendre en mission à : - ABOMEY-CALAVI - COTONOU - DANGBO

Pour (objet complet) :..... **Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA Impact (CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du premier semestre 2024.**

Moyen de transport : Vehicule

Date de départ : 01/07/2024

Date de retour : 30/07/2024

Conducteur à bord :

Imputation budgétaire des frais de mission : **Budget National.**

Autorité à saisir en cas d'urgence : INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES, CHEF DE SERVICE
Tél ... 97 60 18 35

Les autorités administratives sont priées de faciliter à M./Mme. **BALARO OGOUGNANNOU.NORBERT** , l'accomplissement de la mission.

VU,

DIRECTEUR NATIONAL DU CONTROLE FINANCIER

INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES CHEF DE

EDAH SOHOU ARISTIDE ABOYI

SERVICE

FACINOU ZISSON

SEMO : 5100587854 du 28/06/2024


 Inspection générale
des Finances

Cotonou, le 28 Mars 2024

N° 035/2024/MEF/IGF/DAAFC

NOTE DE SERVICE

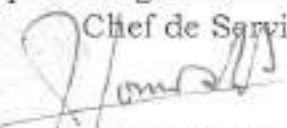
En application de la lettre de mission n°041-C/2023/CMAI/MEF/SP du 28 décembre 2023, il est créé à l'Inspection générale des Finances la commission composée comme suit :

N° d'ordre	Libellé de la mission	Objectifs de la mission	Composition de la commission	Durée de la mission
I	Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA Impact (CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du premier semestre 2024.	Il s'agira de fournir une assurance sur : <ul style="list-style-type: none"> - le bon fonctionnement du système de contrôle interne ; - la bonne gestion administrative du projet ; - la gestion comptable et financière des ressources du projet ; - le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ; - l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet. 	Président : Norbert BALARO Rapporteur IDOHOU Gilbert Membre : LANWI Etienne	30 jours

La mission se déroulera conformément à la note de service n°112/2021/MEF/IGF/SP du 07 mars 2021 y relative après validation des termes de référence par l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service.

La commission dispose de tout pouvoir d'investigation auprès des institutions, des services et des personnes morales ou physiques impliqués dans l'objet de sa mission. Elle peut faire appel à toute personne dont la compétence et l'expérience seraient jugées utiles.

L'Inspecteur général des Finances,
Chef de Service


Zisson FACINOU.-